

Lettre du 30. Septembre dernier, à l'égard de l'argent distribué en Hollande, en Suede, & en Prusse; & n'étant pas une chose nouvelle ni indigne qu'un Prince ou un Etat donne ou reçoive de l'argent pour égaler les services qu'on se rend les uns aux autres, on ne peut pas croire que Mr. le Marquis de la Paz ait eu l'intention d'en blâmer Mr. Stanhope, ni de s'en plaindre par ordre du Roi son Maître; mais seulement de répondre à Mr. Stanhope sur le compte qu'il voudroit demander à S. M. de la part du Roi de la Grande Bretagne touchant les Subsidies envoyez à l'Empereur.

Lorsque Mr. Stanhope dit à Mr. le Marquis de la Paz, dans l'Art. XII., que respectivement sur la conduite de l'Amiral Hozier dans les Indes Occidentales, il ne pouvoit pas donner réponse, parce que S. M. Britannique n'avoit pas encore reçu aucun avis sur la moindre chose de celles qui donnerent sujet à la plainte du Roi mon Maître; il ne se souvenoit pas apparemment, de ce qu'il avoit dit au Marquis de la Paz le 23. Octobre, la Cour étant à St. Laurenzo el Real, comme quoi il avoit reçu ordre par un extraordinaire, de communiquer à Sa Majesté les opérations de l'Escadre commandée par l'Amiral Hozier dans les Indes, lequel ne s'étoit pas pressé de le faire, sachant que le Roi mon Maître en étoit déjà informé à droiture. Ainsi on ne peut pas bien concevoir par quelle raison Sa Majesté Britannique a été si surprise de ce que l'Espagne forme des plaintes de cette nature.

Le Roi mon Maître, à plus juste titre, doit être surpris de ce que l'on prétend justifier des hostilités si éclatantes, par le prétexte de n'avoir pas fait justice sur les plaintes réitérées de Mr. Stanhope, par rapport à tous les Vaisseaux Anglois, comme on l'exagere, avoir été pris & pillés par les Gardes-Côtes